

CHAPITRE XVI

NOTIONS DE PATHOLOGIE ET INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES GÉNÉRALES

SUR LES

MALADIES DU FOIE

PAR

J. TEISSIER

Professeur à la Faculté de Lyon.

I

Avant-Propos.

Peu d'organes ont plus profité que le foie des conquêtes réalisées ces dernières années, dans le multiple domaine de la chimie biologique, de l'expérimentation et de la bactériologie. Aussi a-t-il reconquis sans conteste dans la pathologie moderne le rang qu'il occupait jadis dans la hiérarchisation de Galien et qu'il conserva jusqu'à la découverte des chylifères et du canal thoracique. Aujourd'hui le foie n'est plus seulement *la glande biliaire*, rôle auquel on avait cru, pendant ces deux derniers siècles, pouvoir limiter ses propriétés fonctionnelles, quelque importante d'ailleurs que puisse être la part de la bile dans l'acte digestif; les magnifiques expériences de Bernard, en mettant en relief la fonction glycogénique, ont rendu au foie la place que les doctrines galéniques lui attribuaient comme source de chaleur et de vie, et en ont fait le laboratoire essentiel de la chaleur organique.

Puis est venue cette série ininterrompue de mémorables travaux assignant au foie un rôle important dans l'élaboration de l'urée (Meissner), des graisses (de Sinéty), de l'acide urique; enfin les recherches si suggestives auxquelles se rattache le nom de Ch. Bouchard et de son école et qui ont établi l'influence si remarquable de la glande hépatique sur les phénomènes de dépuration organique. Cette dépuration puise sa raison d'être dans cette double propriété: d'abord la fixation par la cellule hépatique, ou l'élimination par la voie biliaire d'un certain nombre de poisons (Orfila, Bernard), ensuite l'action modératrice que la cellule hépatique exerce sur certaines substances toxiques (alcaloïdes, matières albuminoïdes ou autres) qui lui sont apportées par la circulation porte; notions d'une importance capitale qui constituent tout un corps de doctrines né avec les premières conceptions de Schiff et de Héger et qui, corroborées par les expériences de Bouchard et de Roger, semble avoir trouvé dans les brillantes recherches d'Eck répétées depuis Nencki et Paulow, par une confirmation définitive.

Sans doute le rôle de *défense du foie* doit être considéré comme hors de conteste, mais il ne saurait être généralisé à toutes les substances toxiques. Et de même que les expériences de Queirolo semblent bien avoir prouvé que l'épithélium intestinal tient une place importante dans ces moyens de défense s'opposant aux sources d'intoxication d'origine intestinale, les recherches répétées que nous avons entreprises avec L. Guinard établissent d'une façon formelle, ce nous semble, que le foie joue un rôle inverse en présence d'un certain nombre de toxines microbiennes, celles de la diphtérie, de la morve ou de la péripneumonie, renforçant en quelque sorte leur action nocive et augmentant d'autant les dangers de l'infection, rôle de renforcement qui serait peut-être dans l'espèce un corollaire de la fonction glycogénique.

Quoi qu'il en soit, il est aisé de conclure de cette simple énumération, et avant même que nous soyons entré dans le détail des faits, aux conséquences nécessaires qui résulteront d'une défaillance passagère ou définitive de la cellule hépa-